N° 709

13 Mars 1910

LE SPORT UNIVERSEL ILLUSTRÉ

COMMENT ON LACHE LE RENARD POUR LES DRAGS DE PAU

1. LE RENARD EST TRANSPORTÉ EN VOITURE DANS UN SAC — PUIS A DOS D'HOMME VERS LA LANDE — 3. MAITRE RENARD REFUSE DE QUITTER SON ABRI
4. IL PREND ENFIN SON PARTI A TRAVERS CHAMPS

CHRONIQUE

QUAND nous constations l'autre jour que les steeple-chasers continuaient à tenir l'affiche sans défaillance, nous ne nous attendions guère à voir subitement les champs s'appauvrir dans des proportions lamentables. Et c'est au moment précis où les terrains si longtemps défoncés s'améliorent que les écuries ne possèdent plus assez de chevaux disponibles pour alimenter le spectacle.

Le dimanche d'Auteuil s'est cependant maintenu, grâce à la présence au programme de deux beaux prix. A la vérité, le plus important, le Prix d'Auteuil semblait une seconde représentation du Prix Finot, même parcours et mêmes concurrents à bien peu près, seule la différence des poids et l'adjonction de la rivière des tribunes, qu'on laissait de côté l'autre jour, lui donnaient une saveur bien faible de nouveauté.

Ce n'est pas de nature à nous faire oublier notre dada favori, les parcours d'Auteuil ne sont vraiment pas assez variés. La rivière des tribunes a causé la chute de Pillard. Pour être exact, c'est la chute de son cavalier qu'il faut dire, car le fils de French Fox s'est contenté de fléchir les genoux et Nash Turner trop confiant, insuffisamment assis, a vidé ses étriers un peu courts. La monte américaine a ses avantages et ses inconvénients. Après la disparition du favori, on s'attendait à voir Sapientia, qui le suivait de près dans le Prix Finot, cueillir cette belle allocation. Elle a dû se rendre devant un nouveau venu Troyen, qu'Alec Carter a monté avec sa précision des meilleurs jours, réservant pour les dernières foulées la pointe de vitesse du fils de Gay Lad.

Les 3.500 mètres paraissent bien l'extrême limite de ses moyens et Sapientia comme Primeur quand elle sera bien, prendront leur revanche. Comme lors de la rencontre précédente, nous restons sur cette impression que les jeunes steeple chasers sont très proches les uns des autres.

Dans le Prix Juigné, Maurienne qui a hérité de son grand père maternel Saint-Damien les aptitudes de sa descendance directe, s est promenée devant un lot sans grand relief. On peut lui prédire un bel avenir, si elle parvient à porter le poids.

Les réunions de Saint-Ouen et de Vincennes ont été moins fournies, et l'on commence à se lasser de voir toujours les mêmes animaux se heurter.

Nous sommes soutenus par l'espérance de retrouver bientôt les courses plates, bien que les premières rencontres se disputeront dans des conditions anormales.

En effet, Maisons-Laffitte encore inondé ne peut ouvrir ses portes, et les premières journées se dérouleront à Enghien. Le sol en est excellent et les jambes des poulains ne perdront pas au change. Mais les tournants étroits ou peu coulants se prêteront médiocrement aux courses plates. Nous verrons donc reporter vraisemblablement le Prix Delâtre qui ne pourrait se courir sur la piste de Saint-Gratien dans des conditions régulières, bien que la Société Sportive ait pris toutes les mesures nécessaires pour améliorer le tracé.

⁂

Ne quittons pas la Sportive, sans signaler, un peu tardivement une innovation d'une portée très intéressante dans ses prix de circonscription. On sait que nous n'avons jamais eu une tendresse bien grande à l'égard de ces courses « pour chevaux de remonte ». Il nous paraissait que c'était manger son blé en herbe de faire galoper des animaux si jeunes et si mal préparés pour cela. En fait, il y a un gros déchet. Mais en face de ce déchet, pour être juste, il ne faut pas oublier de montrer les avantages de ces épreuves. Elles tendent à développer le goût du cheval et de l'équitation, feront éclore de jeunes générations de cavaliers, et pour cela seuls méritent beaucoup de la cause que nous défendons.

L'innovation des programmes consiste en ce que les conditions en ont été élargies.

Non contente d'ouvrir ces courses aux chevaux issus du pur sang, sans distinction entre la ligne mâle et la ligne femelle, la Société sportive s'est montrée plus éclectique encore cette année et a créé pour le Nord-Ouest notamment, une série de prix dont les conditions très libérales admettent « tous les chevaux autres que les chevaux de pur sang ».

Nous allons donc voir — sinon cette année car les éleveurs n'étaient pas préparés — du moins dans un avenir très proche, les demi-sang issus de toutes formules se rencontrer dans ces épreuves.

Il n'est pas douteux que la victoire restera à des animaux dont le dosage de sang pur sera très élevé. Seul le sang permet de galoper. Mais le sang d'où qu'il vienne. Il ne manque pas en effet de chevaux issus de père et mère demi-sang ayant un dosage plus élevé que certains fils de pur sang.

Et je gage que des fils du galopeur de demi-sang Boudoir et même de trotteurs comme James Watt, Benjamin et Trinqueur dont le dosage est de 73 0/0 s'ils ont des mères aussi avancés dans le sang laisseront un demi-tour de piste derrière eux, les animaux que les éleveurs mal inspirés auront fait naître en se conformant aux indications contenues dans le programme des Cross Countries militaires. On se souvient que dans ces dernières épreuves on exclut les produits du croisement à l'envers et les produits issus de deux demi-sang mais qu'en revanche on y admet les chevaux nés de l'union hétéroclite d'un étalon de pur sang et d'une jument de trait.

Grâce à l'intelligente initiative de la Société Sportive on verra peut-être aux prises les produits des deux formules. J'engage les clients du pari mutuel à risquer leur argent sur celui des deux que l'Administration militaire a couvert de ses anathèmes.

⁂

Nous sommes à la veille des élections. A qui l'ignorerait nos honorables se chargent de le rappeler. Les plus obscurs, les moins loquaces d'ordinaire, animés d'une ardeur imprévue, manifestent leur existence par le dépôt d'amendements, pour le moins inutiles ; dont quelques-uns relèvent de cette chronique puisqu'ils visent les choses du turf. Si les députés que l'Europe nous envie apportent autant de compétence à l'examen de toutes les questions qu'ils en montrent dans notre spécialité, il faut s'étonner que nous ne soyons pas plus mal en point encore. L'autre semaine c'est un des ministres qui rêvait d'étrangler de ses propres mains une des rares poules aux œufs d'or qui pondent encore en France. Cette fois nous voyons déposer en collaboration par deux députés un amendement à la loi de 1891 qui ne tient à rien moins qu'à subordonner, d'une façon radicale, les subventions offertes par les Sociétés de courses, aux préférences officielles.

En fait, les grandes Sociétés parisiennes avaient à subir déjà l'influence du gouvernement et du parlement quand il s'agissait d'attribuer les subventions convoitées par toute la province. Si bien qu'elles en étaient arrivées pour s'en garder à adopter un système de répartition automatique critiquable. Elles ne se basaient déjà plus sur les services rendus, sur les besoins de l'élevage dans la région pour attribuer des subventions plus ou moins fortes à telle société.

Leur unique préoccupation était de tenir la balance égale entre les divers départements des diverses grandes villes. La distribution devenait géographique. Elle n'échappait d'ailleurs pas aux influences politiques et mieux valait pour une société départementale posséder les bonnes grâces de son député — quand il était du bloc bien entendu — que d'avoir véritablement fait œuvre sportive.

Nous connaissons des hippodromes à peine tracés, mal entretenus, pourvus d'obstacles ridicules, dont les services fonctionnent de la façon la plus fantaisiste, qui vivent uniquement de subventions.

Il en est d'autres, au contraire, où le Comité a fourni un gros effort, sacrifiant de sa poche des sommes considérables pour l'amélioration du terrain, où les parcours sont bien compris, les obstacles irréprochables, sur lesquels tout fonctionne de la façon la plus régulière, et cependant ceux-là ne reçoivent qu'une subvention infime par rapport aux sommes qu'ils tirent de leurs propres ressources.

Admettez vous par exemple qu'une société qui donne une seule réunion puisse être aussi libéralement dotée qu'une autre toute voisine qui en donne quatre, cinq, six et même davantage ?

Cela paraît éminemment illogique. Cela ne l'est pas si l'on tient compte du désir des grandes sociétés parisiennes de s'attirer la bienveillance de tous les élus du territoire.

Cette soumission n a pas porté ses fruits, on le voit.

Il ne suffit pas à MM. Burtin et Delpierre (ce sont les noms des auteurs de l amendement) que dans la pratique les sociétés parisiennes s inclinent devant les sollicitations des corps élus. Désormais ce sera le Gouvernement qui contrôlera et approuvera — on sait ce que parler veut dire — les subventions. Certes, le Ministre de l'Agriculture actuel laissera toute liberté aux sociétés. Mais qui l'avenir nous réserve-t-il ? Et de quelle façon sommes-nous appelés à voir distribuer des fonds dont le but unique doit être le bien de l'élevage ?

Chaque législature marque donc un empiètement sur les droits des sociétés sans qu on puisse cependant relever la moindre faute dans leur gestion scrupuleuse et désintéressée !

J. R.

Asmodée Sebenico Furze II
Mutchikoak Fiat Rat à Poils Préobrajensky

AUTEUIL, 6 MARS — LE PRIX DES PINS A LA DEUXIÈME HAIE

LE JOCKEY PURKISS RAMENÉ SUR UNE CIVIÈRE AU PESAGE APRÈS SA CHUTE DANS LE PRIX DES PINS

NOS GRAVURES

Le Prix des Pins (haies 3.100 mètres) porté au programme de la troisième réunion dominicale d'Auteuil et dont nous reproduisons ci-dessus le saut de la deuxième haie, s'est terminé par la victoire d'un poulain de M. H. Rigaud, Mutchikoak qui, après une belle lutte, s'est assuré la première place précédant d'une encolure les deux favoris, Fiat et Ildico II qui terminaient dans cet ordre séparés par quatre longueurs.

Un malheureux accident venait attrister cette épreuve et le jockey Purkiss en culbutant à l'avant-dernière haie avec Asmodée faisait une très mauvaise chute.

Le Prix Juigné (haies 3.500 mètres) inscrit au programme de cette même réunion mettait aux prises la plupart de nos meilleurs hurdle-racers de quatre ans. La lutte s'annonçait serrée entre Maurienne, Remue-Ménage et Melbourne qui se partageaient les faveurs des parieurs.

Si Maurienne justifia cette confiance en remportant facilement la victoire, il n'en fut pas de même de Melbourne qui n'exista à aucun moment.

Après une jolie lutte à laquelle successivement Remue-Ménage, Hémine II et Maurienne ont pris part, cette dernière remportait sur le plat aisément la victoire devançant de quatre longueurs Hémine II et Remue-Ménage.

TRIANON III, H. GR., NÉ EN 1905, PAR CHAMPAUBERT ET MARIE ANTOINETTE, VAINQUEUR DU PRIX MONDEVILLE, LE 3 MARS A AUTEUIL

Trianon III, le récent vainqueur du Prix Mondeville (steeplechase handicap 4.000 mètres), dont nous reproduisons la photographie prise après un galop d'entrainement lors du dernier meeting de Nice, est né en 1905, par Champaubert et Marie Antoinette, chez M. le comte de Saint-Phalle.

Il débuta à 2 ans, à Dieppe, dans le Prix du Pollet sous les couleurs de son éleveur, mais ne remporta aucune victoire durant sa première saison de courses.

A 3 ans, il courut 13 fois en plat remportant 4 victoires : le Prix de Montretout à Longchamp, le Prix Beauvau à Maisons-Laffitte, les Prix de la Société d'Encouragement et du Gouvernement à Boulogne-sur-Mer; ces deux dernières épreuves sous les couleurs de son propriétaire actuel, M. H. de Mumm.

Il débutait à 4 ans, sur les obstacles remportant pour sa première sortie le Prix du Lac, à Auteuil, disputait ensuite huit autres courses se classant premier dans le Prix Saxifrage à Auteuil.

Cette saison après avoir couru sans succès à Nice, Trianon III vient de remporter à Auteuil deux succès consécutifs, le Prix Hungerford et le Prix Mondeville.

Melbourne Remue-Ménage
Hémine II L'Oiseau Bleu Maurienne

AUTEUIL, 6 MARS — LE SAUT DE LA DEUXIÈME HAIE DANS LE PRIX JUIGNÉ

LA TRIBUNE D'HONNEUR DU JOCKEY-CLUB SUR L'HIPPODROME DE RIO DE JANEIRO

LES COURSES AU BRÉSIL

Si l'actuel Jockey-Club de Rio de Janeiro ne fut fondé qu'en 1868, l'organisation des premières courses au Brésil date de 1849, époque à laquelle le premier Jockey-Club Fluminense fut mis sur pied.

Sous la présidence du baron Rio Bonito, la nouvelle Société, qui disposait d'un capital de 100.000 francs, s'était rendue acquéreur d'un terrain situé dans le quartier Saint-François-de-Xavier, mais les travaux d'aménagement ayant eu vite fait d'épuiser le capital, le nouvel hippodrome ne put être achevé que grâce au major Suckow, véritable propagateur du sport hippique au Brésil.

Les premières réunions de courses furent disputées en 1851. La piste affectait la forme d'un fer à cheval et mesurait 1.056 mètres. Deux tribunes avaient été érigées, l'une publique et pouvant contenir 800 personnes, la seconde beaucoup plus petite et réservée à la famille impériale. Les épreuves étaient courues sans selle, les prix consistaient en bijoux et quelquefois même en espèces, mais, dans ces occasions, jamais la somme allouée ne dépassait 1.000 francs.

Ces premières réunions n'étaient que de véritables parties de campagnes. L'auteur de la *Chronique du Turf Fluminense* nous raconte, en effet, que les six épreuves portées au programme de chaque journée s'échelonnaient de 11 heures du matin à 5 heures du soir, avec arrêt de deux heures pour le déjeuner.

LE PADDOCK ET LES GUICHETS DU MUTUEL

Il n'y avait pas, à cette époque, de chevaux de courses proprement dits. Les animaux de tout âge, entiers ou hongres, poulains ou pouliches, natifs du pays même ou venant du Cap de Bonne-Espérance, étaient engagés dans les courses, qui, pour la plupart, n'excédaient pas 396 mètres.

Le droit d'entrée sur l'hippodrome était

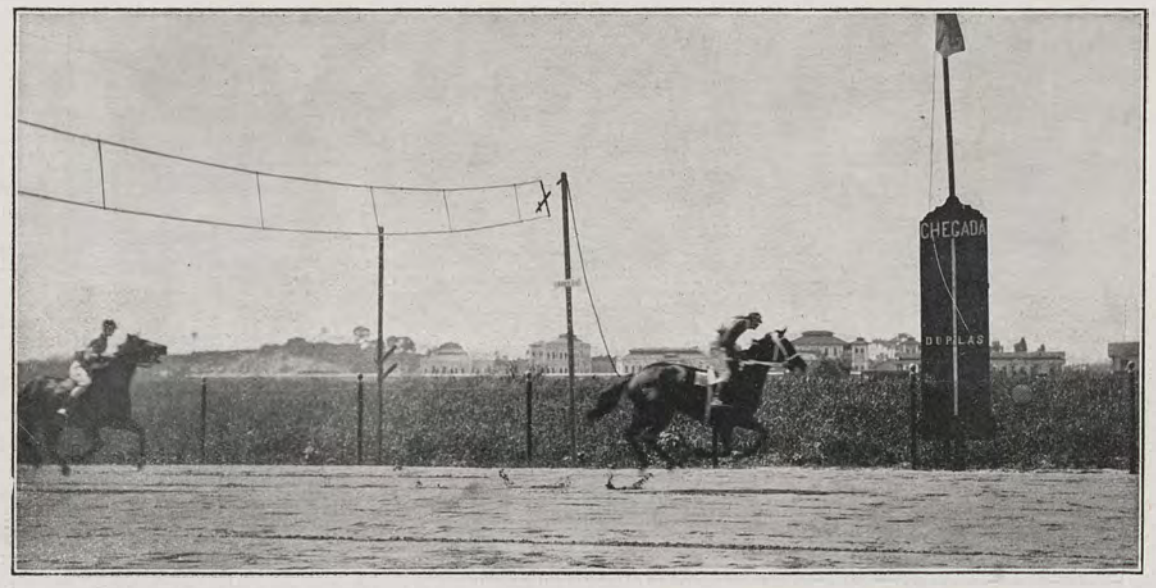

UNE ARRIVÉE SUR L'HIPPODROME DU JOCKEY-CLUB A RIO DE JANEIRO

alors fixé à 2 fr. 50.

Un incendie, en détruisant, en 1854, les tribunes, causa la ruine de cette première Société.

Le major Suckow continua alors seul son œuvre de la propagation du sport hippique au Brésil. Avec l'aide de son gendre, le comte de Herzberg, il faisait disputer, en 1861, à Rio de Janeiro, une course d'amateurs sur une piste en ligne droite de 500 mètres.

Quoique ayant remporté un succès complet, cette réunion n'eut pas de lendemain et ce n'est qu'en 1865 qu'une nouvelle réunion fut organisée, à Saint-Christophe, par le capitaine Louis-Jacques de Abren e Souza au cours de laquelle fut disputé un steeple-chase de 2.500 m. qui mit aux prises 14 concurrents.

Une nouvelle Société formée en 1867, le Club Jacome, n'eut qu'une durée éphémère et ce n'est que le 16 juillet 1868 que l'actuel Jockey-Club Fluminense était fondé chez le comte de Herzberg sur le modèle du Jockey-Club de New-Market.

A cette première réunion assistaient : MM. Dr Francisco da Costa Ferraz, Felioberto Paes Leme, Dr Henrique, José Teixeira, Henrique Moller, Joaquim José Teixeira, Henri Germack Possolo, Major Guilherme Lambert, comte de Herzberg e Luiz Suckow.

Les statuts élaborés lors de cette assemblée étaient approuvés par le Gouvernement Impérial lors de l'arrêt 4323 paru le 19 janvier 1869, et la première réunion donnée sur l'hippodrome actuel, alors propriété du major Suckow eut lieu le 16 mai de cette même année en présence de Leurs Majestés Impériales et remporta un succès complet.

Jusqu'en 1873, les courses ne mettaient aux prises que des chevaux du pays ou exportés, comme nous l'avons dit plus haut, du Cap de Bonne Espérance; ce n'est qu'au mois de juillet de cette même année que l'on vit paraître deux chevaux étrangers de pur sang.

Nombreuses furent les importations dans la suite.

Parmi les meilleurs chevaux venus de l'étranger de 1873 à 1877, il convient de citer : Mobilisée, Figaro, Holland, Douro, Monarch, Miss Jane, Leaf, Tata, Secret et Perdrix.

C'est également en 1873 que le Jockey-Club Fulminense prenait la direction des paris, instituant le mutuel et percevant 10 o/o des sommes jouées dans chaque épreuve.

Les courses du Brésil prirent rapidement une grande extension, le gouvernement votait des allocations pour encourager l'élevage national et le 11 janvier 1875 était créé le Grand Prix du Jockey-Club, doté pour la première année à 12.000 francs de prix.

Disputé pour la première fois le 11 juin 1875, cette épreuve revint à un produit français, Mobilisée 4 ans, une fille de Fitz Gladiator et Violette, née chez M. Béraud.

Cette course annuelle dotée successivement de 30.000 francs, 50.000 francs, puis plus récemment de 10.000 francs et actuellement de 23.000 francs, fut du reste tour à tour disputée sur des distances variant entre 2.112 mètres et 4.500 mètres, et se termina très souvent par la victoire des produits français.

Devant le succès remporté par le Jockey-Club Fulminense, une seconde Société de courses se fondait à Buenos-Ayres en 1884, le Club des Courses de la Villa Izabel, bientôt suivi, du reste, de nombreuses autres.

Toutes ces sociétés secondaires disparurent bientôt à l'exception pourtant du Derby-Club Fulminense qui,

LE DÉFILÉ DES CONCURRENTS DANS LE PADDOCK

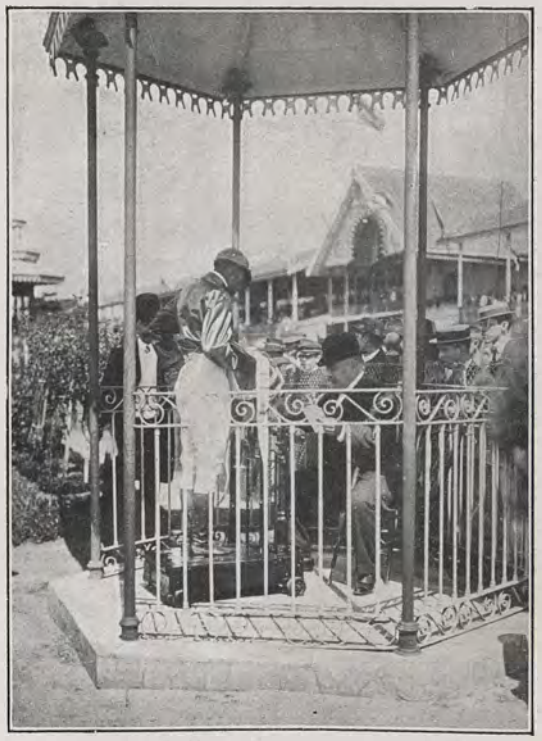

LE PAVILLON DES BALANCES

LA TRIBUNE DES JUGES

fondé en 1885, se partage actuellement avec le Jockey-Club l'organisation des grandes épreuves brésiliennes.

Dans le but d'encourager l'élevage national, mis en péril par le nombre sans cesse grandissant des importations, le Jockey-Club Fulminense instituait et organisait pour la première fois en décembre 1892 une exposition annuelle de produits de 2 ans de pur sang et de demi-sang.

Cette exhibition remporte chaque année un succès complet et nous reproduisons ici même le portrait du vainqueur du dernier concours de 1909, Adonis, par Yermak et France, fort beau poulain né dans l'état de Sao Paulo au haras de Saint-José, à M. Linnen de Machado.

Toujours dans le but de l'amélioration de l'élevage, le gouvernement du Brésil dotait le Jockey-Club d'un prix annuel de 7.700 francs pour le « Prix Cruzeiro do Sul » fondé en 1881, et réservé aux produits brésiliens de 3 ans. Cette épreuve annuelle fut remportée cette année par Indiana dont nous reproduisons ici même la photographie.

La course la plus richement dotée qui ait été disputée au Brésil, fut le Grand Prix de Rio de Janeiro de 1889 (142.000 francs de prix) qui, disputé sur 3.200 mètres, mit aux prises quatorze concurrents et se termina par la victoire du cheval français, Huguenot, né chez M. J.-C. Lefèvre par Beauminet et Honora.

LA RENTRÉE DES CONCURRENTS AU PESAGE APRÈS UNE ÉPREUVE

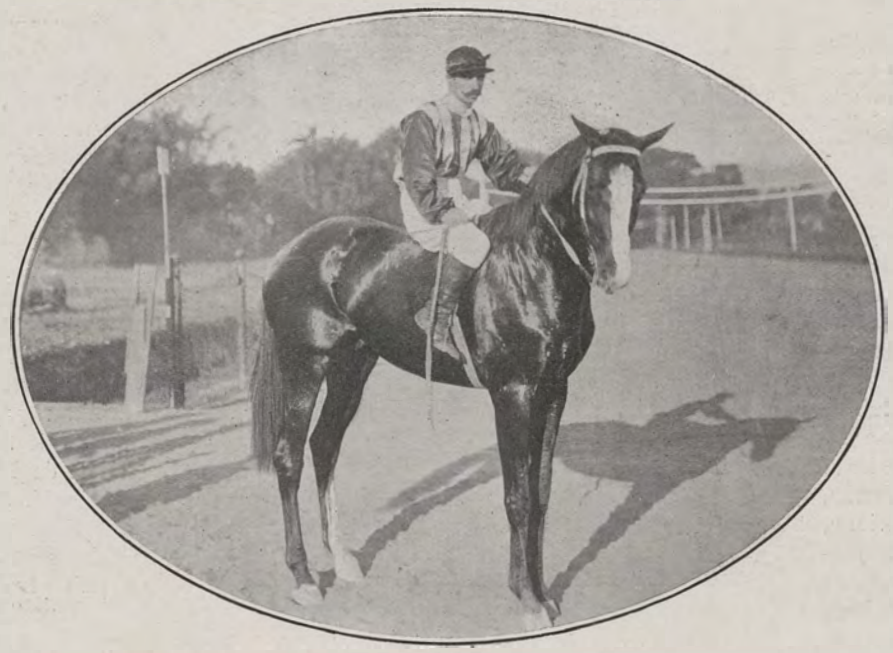

MONARCHA, 4 ANS, NÉ EN RÉPUBLIQUE ARGENTINE, PAR GAY LUSSAC ET EN TOUT CAS VAINQUEUR DU GRAND PRIX MARIANO PROCOPIO EN 1909

Plusieurs autres grandes épreuves figurent annuellement aux programmes des réunions brésiliennes et il convient de citer le Grand Prix Mariano Procopio remporté en 1909 par Monarcha dont nous reproduisons ici-même la photographie ; le Grand Prix Seize Juillet (40.000 francs), le Grand Prix Cosmos, le Grand Prix Dr Frontin et le Grand Prix de Diane.

D'après un récent article paru dans notre excellent confrère *Le Jockey*, il résulte que le Jockey-Club Fulminense a fait disputer en 1908, vingt journées de courses comportant 155 épreuves et représentant environ 440.000 francs de prix, et que le Derby Club a également distribué au cours de ses différentes réunions un budget équivalent.

Pour commémorer la vingt-cinquième année de sa fondation, ce dernier club fera disputer cette saison deux épreuves dotées de plus de 45.000 francs d'argent public, le Grand Prix Derby Club (3.200 mètres, réservé aux animaux nationaux) et le Grand Prix Dr Frontin

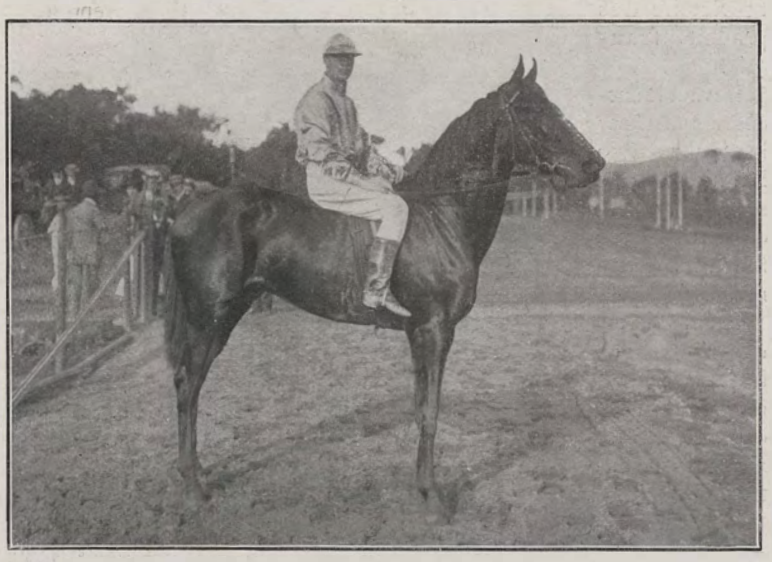

ADONIS, 3 ANS, NÉ A SÃO-PAULO, PAR YERMACK ET FRANCE
GAGNANT EN 1909 DU 1er PRIX DES DEUX ANS
LORS DE L'EXPOSITION HIPPIQUE DU JOCKEY-CLUB

LE CHEVAL FRANÇAIS LE MENILLET, 6 ANS
PAR REMINDER ET LA CERLANGUE, APPARTIENT A M. H. DE ARANJO
EXAMINÉ PAR L'ENTRAINEUR BRÉSILIEN CHRISTIANO FORRES

(3.200 mètres, réservé aux chevaux de tous pays).

La piste du Jockey-Club, dont nous reproduisons ici-même plusieurs photographies, mesure 1609 mètres, et il nous paraît intéressant d'en publier sa liste de records avec le nom des chevaux détenteurs, ainsi que leur pays d'origine :

1.000 mètres :
Avenida (République Argentine), 1 m. 10 s. 3/5;
1.200 mètres :
Velay (France), 1 m. 23 s. 4/5;
1.250 mètres :
Iraty (Angleterre), 1 m. 25 s. 1/5;
1.500 mètres :
Franklin (France), 1 m. 41 s. 1/5;
1.600 mètres :

INDIANA, 4 ANS, NÉ AU BRÉSIL
VAINQUEUR DU GRAND PRIX CRUZEIRO DO SUL EN 1909

du Stud-Book, et c'est en 1871 que fut inscrite la première jument Amazonas, née à Saint-Paul, par Pacha Ier et Borboleta, au vicomte de Aguiar Toledo.

Le premier animal étranger inscrit au Stud-Book fut Zéphiro cheval anglais, par Newminster et Elfrida, et c'est en 1876 qu'il faut remonter pour trouver l'inscription du premier cheval victorieux sur un hippodrome, la pouliche Noema, par Kettledrum et Hierogliphic.

Le premier produit brésilien, issu d'un étalon national, fut Primavera, né en 1880, au haras de Correjo Rico (Etat de Minas Geraes), par Brazil et Mobilisée.

Depuis 1906, l'importation des chevaux français, qui

Dr AGUIAR MOREIRA, PRÉSIDENT DU JOCKEY-CLUB FULMINENSE

M. G. GARCIA SEABRA, UN DES BIENFAITEURS DE L'ÉLEVAGE BRÉSILIEN

Rouxinol (Orient), 1 m. 50 s. 1/5;
1.650 mètres :
Jardy (Angleterre), 1 m. 51 s.3/5;
1.700 mètres :
Moltke (Brésil), 1 m. 55 s. 3/5;
1.750 mètres :
Moltke (Brésil), 1 m. 58 s. 3/5;
1.800 mètres :
Jugurtha (Angleterre), 2 m. 01 s. 1/5;
2.000 mètres :
Jugurtha (Angleterre), 2 m. 17 s. 1/5.

Le meilleur cheval brésilien fut, sans contredit, Boréas, par Montgnard et Fattle, né dans l'Etat de São Paulo, et qui remporta durant sa carrière 42 victoires sur 87 courses, se plaçant 21 fois second, 13 fois troisième, 6 fois quatrième et 2 fois cinquième.

Les meilleurs chevaux brésiliens sont, à l'heure actuelle, Moltke, par Saint Léon, et Galathéa, né au Rio Grande do Sul, et détenteur de plusieurs records, et Rio, mais le véritable crack des pistes brésiliennes est un produit français, fils du Samaritain, Soberaño.

C'est au Jockey-Club Fulminense, aux destinées duquel préside actuellement le docteur Aguiar Moreira, que le Brésil doit la création

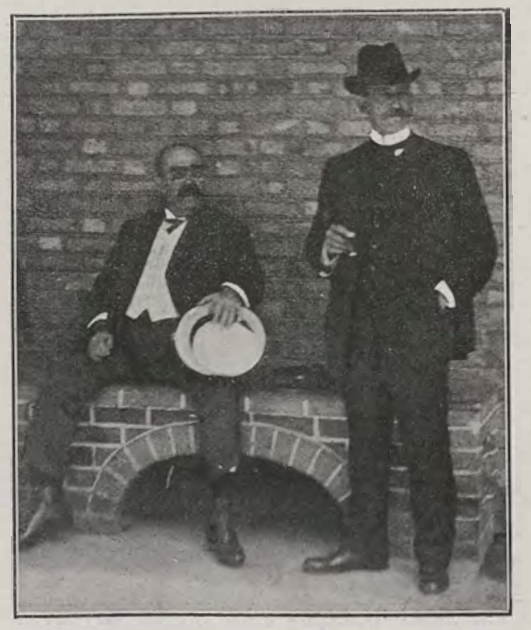

DEUX SPORTSMEN BRÉSILIENS
M. CARLOS COUTINHO LE GRAND IMPORTATEUR DE YEARLINGS FRANÇAIS (A GAUCHE) ET LE PROPRIÉTAIRE MANUEL PEREIRA

s'était arrêtée pendant plusieurs années, se fit à nouveau sous l'impulsion des deux sportsmen brésiliens, MM. G. de Fonseca et Coutinho, et le crack Byblos représenta dignement en Amérique du Sud l'élevage français, en remportant plus de 150.000 francs d'argent public, tant au Brésil que dans l'Uruguay.

Cette importation continuelle de poulains nuit pourtant énormément aux progrès de l'élevage brésilien, et c'est ainsi que l'on compte au Brésil une proportion de 40 poulains pour 6 pouliches.

Les programmes des Sociétés de Courses ne favorise pas assez, d'autre part, les chevaux nationaux, et, dans chaque réunion, une seule épreuve et très rarement deux leur sont réservées.

C'est là une faute que les Sociétés de courses brésiliennes comprendront vite, et il est certain que le nombre des épreuves réservées aux produits nationaux sera d'ici peu augmenté pour le plus grand bien de l'élevage du cheval du Brésil.

LES CHASSES DE PAU

LES CHASSEURS QUITTENT LE CHENIL POUR SE RENDRE AU RENDEZ-VOUS

LES CHASSES DE PAU

L'ATTAQUE

LES CHASSES DE PAU

UN RENDEZ-VOUS DANS LA LANDE

LES CHASSES DE PAU

A LA POURSUITE DU RENARD

LES CHASSES DE PAU

PENDANT LES DRAGS LES CAVALIERS DOIVENT FRANCHIR DE NOMBREUX OBSTACLES

LES CHASSES DE PAU

APRÈS LA PRISE DU RENARD

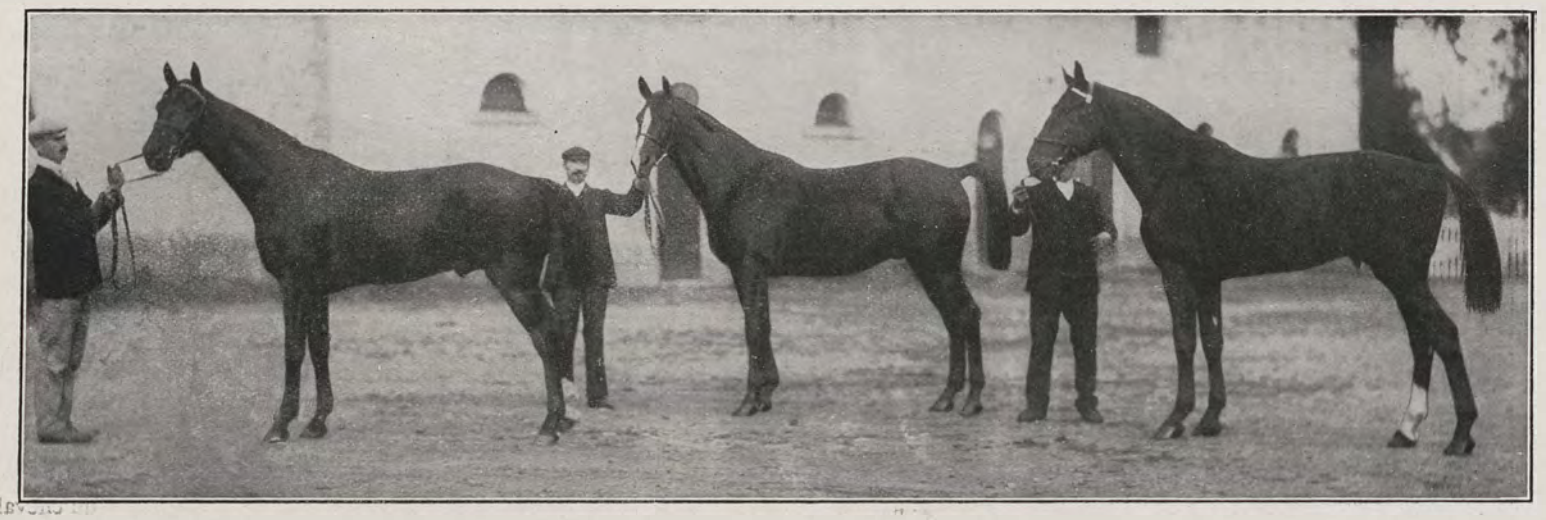

Général Grand Maître Gladiateur

TROIS ÉTALONS TROTTEURS CAPABLES DE FAIRE DES CHEVAUX DE SELLE

L'Elevage du Cheval de cavalerie

SON PRÉSENT — SON AVENIR

(Suite)

Répartition actuelle très défectueuse. — On n'abandonnerait pas, comme on le fait souvent, les fonds destinés à ces primes à la générosité des Conseils généraux et on ne verrait pas, comme maintenant, un département fournissant annuellement, 400 élèves à la Remonte, n'avoir que huit primes de conservation, tandis que le voisin en a sept, alors qu'il ne donne naissance qu'à une cavalerie très médiocre.

Distribution raisonnée. — C'est une question de production et non d'élevage ; il faut que la proportion en soit rigoureusement établie, afin qu'elle ne soit pas influencée par des préférences politiques, et il faut que la jument primée reste poulinière, là où elle est née.

En Normandie, par exemple, le département de la Manche, très gros producteur, déverse une grande partie de ses poulains dans un grand nombre de départements où ils sont élevés.

Le concours de pouliches de 2 ans à Saint-Lô, en 1910, serait doté d'un nombre de primes de conservation proportionnel au nombre des produits de la Manche qui ont été achetés par n'importe quel dépôt de Remonte pour faire un cheval de selle de cavalerie en 1909.

Les Hautes-Pyrénées, qui jouent dans le Midi un rôle de producteur identique à celui de la Manche, seraient favorisées également.

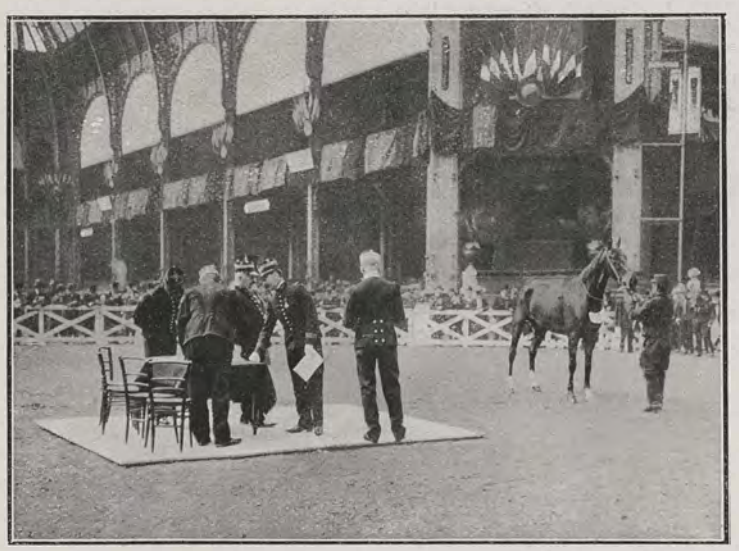

L'EXAMEN DES CHEVAUX DE REMONTE PAR LA COMMISSION AU GRAND PALAIS

Un tableau, établi annuellement par les Remontes, en décembre, indiquant, par département, la provenance des chevaux de cavalerie achetés dans l'armée par les différents dépôts, servirait de base à cette répartition.

Approbation des poulinières. — L'Administration approuve des étalons en les primant, il n'y a pas de raison pour ne pas approuver de cette façon les poulinières.

Comme il n'est pas possible d'empêcher les mauvaises juments d'aller à l'étalon, il faut au moins que les bonnes soient encouragées à y venir.

Pour sauver l'élevage de la ruine, il n'y a pas de moyen plus pratique et plus certain que de faire en sorte qu'aucune bonne jument ne soit retirée de la reproduction.

Pour y arriver, il faut les louer à leur propriétaire comme je le demande.

Chapitre XI

Encouragements a l'Elevage *(suite)*

Encouragements de la Remonte. — La Prime aux Naisseurs

Achats de pouliches comme poulinières par la Remonte. — On compte généralement parmi les encouragements à l'élevage l'achat par la remonte de pouliches de 3 ou 4 ans, laissées en dépôt à leur éleveur pendant deux ans ou un an comme poulinières.

C'est un encouragement parce que tout argent donné à l'éleveur sans profit pour l'Etat est un encouragement, mais il n'a pas grande portée et est quelquefois même plus nuisible qu'utile.

Avantages. — Dans le temps où les commandants de Dépôt restaient quelques années, ils pouvaient connaître les éleveurs de leur pays, ils avaient ainsi le moyen de seconder un cultivateur méritant, mais pauvre, en lui achetant et en lui laissant deux ans la pouliche qu'autrement il n'aurait pu conserver.

Ils pouvaient aussi donner à un éleveur consciencieux, ayant de bons herbages mais sans capitaux, une jeune jument du voisinage pour faire souche.

Enfin, c'était une manière pour eux de faire du bien.

Dans les pays riches, la mesure n'a pas plus de raison d'être que de faire l'aumône à quelqu'un qui n'en a pas besoin.

Inconvénients. — Dans les pays d'élevage intensif, mais pauvre, les cultivateurs sont toujours pressés de vendre et donneraient toutes leurs pouliches à la Remonte si cela était possible.

Ces achats constituent une perte pour l'élevage, car les juments sont réintégrées à cinq ans, au moment où elles pourraient commencer à donner de sérieux résultats comme mères ; elles ne peuvent donner ainsi, au maximum, que deux produits, tandis que laissées à l'élevage, elles auraient pu avoir au haras une longue et fructueuse carrière.

Il n'est pas d'exemple que le prix d'achat et les primes aient été remboursés par l'éleveur désireux de rentrer en possession de sa poulinière, surtout lorsque le métayage est le régime du pays, car la moitié de ces sommes représente un trop gros capital pour le cultivateur.

La mesure est encore plus mauvaise dans les pays pauvres de petite production, car si on se laisse aller à acheter une pouliche médiocre, pour venir en aide à un malheureux, aiguillé vers l'élevage par des autorités coupables, cela ne sert qu'à encourager à faire de

mauvais produits. Les éleveurs du pays qui ne voient dans les concours locaux que de vilains chevaux, jugent par comparaison leurs produits et les estiment excellents s'ils sont simplement au-dessus de la moyenne de l'élevage régional.

Si, par la suite, la Remonte refuse d'acheter le produit d'une jument choisie ainsi comme poulinière par le commandant, avec un étalon désigné par lui, les éleveurs sont outrés et n'y comprennent plus rien.

Rôle de la Remonte. — La Remonte, en général, doit éviter de donner des conseils d'élevage.

Les commandants restent trop peu de temps maintenant pour rectifier, en voyant les choses de près et plus à fond, les idées fausses qu'ils possèdent généralement en arrivant; ils devraient beaucoup observer avant de rien dire.

En élevage, les conseils les plus judicieux risquent de ne pas réussir, et il est plus facile de se tromper dans ses pronostics que de tomber juste, surtout pour les demi-sang.

L'éleveur n'est que trop disposé à faire retomber sa non réussite sur autrui, surtout sur quelqu'un qu'il peut penser influencer par ses récriminations.

Il est tout disposé aussi à penser et à dire que l'Etat Remonte est fait pour acheter le produit fabriqué par l'Etat Haras.

Le rôle des Remontes est uniquement d'exploiter la région au mieux des intérêts de l'Armée, en achetant les chevaux qui paraissent les meilleurs de ceux qui sont présentés, là où ils se trouvent.

Les acheteurs sont loués par ceux à qui ils achètent beaucoup.

Ils sont discutés s'ils achètent peu.

Et critiqués par ceux qu'ils mécontentent.

S'ils sont sensibles à l'opinion, s'ils font cas des démarches des hommes politiques, des recommandations de leurs amis ou des racontars de leurs connaissances, s'ils ne sont pas, en un mot, entièrement indépendants vis-à-vis de tous, sans exception, ils ne sont pas dignes du poste qu'ils occupent, un des plus importants parmi ceux qui sont confiés à des officiers de cavalerie.

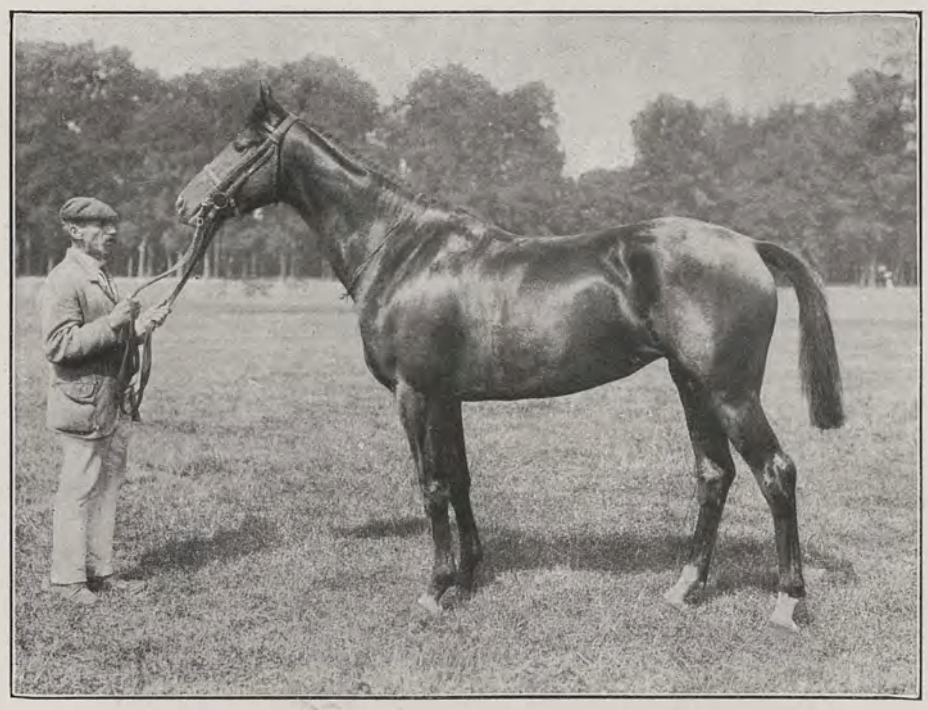

FALSIFICATRICE, NÉE EN 1905 PAR SAINT PAIR DU MONT ET COQUETTE PAR DOLLAR
EXEMPLE DE JUMENT UTILE RETIRÉE DE LA REPRODUCTION

Juments réformées. — La vente à vil prix de poulinières réformées constitue aussi un encouragement pour l'élevage, mais bien infime dans les conditions actuelles et sans aucune influence; cela ne peut avoir d'effet sérieux qu'à la deuxième génération.

J'ai commencé ainsi à essayer de reconstituer l'élevage du Craonnais ruiné par l'abus de l'étalon de pur sang.

Ces réformes âgées et brûlées d'avoine, importées, ont besoin de s'acclimater et de se reconstituer avant de produire convenablement; on ne peut guère espérer quelque bien que de leurs filles.

Juments atteintes de cornage. — La remonte pourrait rendre un grand service à l'élevage en débarrassant les pays de productions des belles juments cornardes qui rendues à leur propriétaire reproduisent leur tare. Il faudrait les conserver dans l'armée pour un prix infime et les envoyer à des régiments du Midi où elles pourraient guérir peut-être.

Prime au naisseur. — La prime au naisseur constitue une des récompenses les plus rationnelles.

Il est tout naturel que celui qui a fait naître un cheval reconnu bon au service en soit récompensé.

Cette mesure judicieuse est encore trop peu étendue; mais, fut-elle décuplée, elle ne peut avoir qu'une très faible influence sur l'élevage.

Le paysan n'a pas grande confiance dans les programmes. On aura beau lui promettre monts et merveilles, des primes nombreuses et importantes, un prix de vente élevé, des primes au naisseur encore par la suite, tout cela lui fera l'effet d'un prospectus financier, trop beau pour être vrai, trop important pour durer, et surtout trop éloigné.

Il ne sera même pas convaincu par une prime au naisseur qui tomberait sur lui comme une rentrée inespérée.

Il achètera un cochon, un âne, peut-être même un poulain, mais il n'aura pas confiance dans le renouvellement de cette chance.

Il ne donnera pas un litre d'avoine de plus à ses élèves, pensant qu'il n'est nullement nécessaire, pour obtenir une prime de ce genre, de les élever autrement que celui qui lui vaut son aubaine.

Projet. — Il y a près de dix ans, j'ai fourni à M. le général Bailloud un rapport tendant à répartir tous les régiments de cavalerie entre les divers concours de la Société Hippique Française, qui a été la première à décerner cette prime au naisseur, il y a une trentaine d'années.

Le plan de mon travail était le suivant :

1° Concours, dans chaque régiment, de chevaux de 7 ans, auquel devait assister le commandant du Dépôt remontant le régiment;

2° Envoi aux différents concours de province des meilleurs sujets de cette première sélection;

3° Réunion, l'année suivante, à Paris, des champions de ces concours de province constituant les éléments du championnat du cheval d'armes.

A chaque échelon de ces sélections, il devait être attribué aux naisseurs des primes graduées qui auraient bien récompensé annuellement tous les meilleurs fournisseurs de la cavalerie, proportionnellement à la qualité de leur production.

Championnat du cheval d'armes. — Certaines considérations ont fait préférer le championnat actuel qui est très bien compris, mais plutôt pour mettre en valeur le cavalier que le cheval.

Présentation de chevaux de Remonte. — La présentation de chevaux de Remonte du Concours de Paris, qui est de fondation plus récente, fait ressortir surtout que l'on s'intéresse généralement peu aux jeunes chevaux dans les régiments.

Infériorité de la prime au naisseur comme encouragement. — Aujourd'hui les primes au naisseur sont distribuées un peu par le hasard, car il y a certainement d'excellents chevaux qui n'en font pas bénéficier leur auteur, parce que, pour des raisons qui n'infirment aucunement leur qualité, ils ne prennent pas part aux épreuves qui en sont dotées.

Elles excitent, de ce fait, plus de jalousie que d'émulation.

Elles sont loin de rendre, ce qu'elles semblent promettre, parce qu'elles arrivent trop tardivement.

Jamais un industriel ne travaillera en vue d'obtenir une prime aussi aléatoire et à aussi longue échéance.

C'est pourquoi, après avoir exposé mon plan de distribution de primes, espérant qu'on pourra le mettre à exécution un jour, je ne m'attarde pas à l'appuyer et je me hâte de déclarer que la prime au naisseur ne peut être comparée, comme encouragement à l'élevage, à la prime de conservation qui agit à pied d'œuvre en fournissant de bons outils, en quantité suffisante, avant le travail et non après.

Une petite somme, au moment où l'on débute dans une industrie, fait beaucoup plus de bien qu'une très grosse plus tard.

CHAPITRE XII

ENCOURAGEMENTS A L'ÉLEVAGE (*suite*). — CONCOURS DES HARAS. FAUX SUCCÈS DES CONCOURS. — DÉPOPULATION.

Allocation des concours. — Les concours de chevaux de service sont très nombreux et très bien rétribués. Les concours de chevaux de selle, créés jadis à l'instigation de la première Société du Cheval de guerre, reçoivent 70.000 francs de l'Etat et 50.000 francs de la Société sportive d'Encouragement. Les concours de dressage des Haras reçoivent 53.000 francs dont 41.000 de l'Etat.

Soit 173.000 francs, rien que pour ces deux genres de concours, qui font un peu double emploi.

La Société hippique française distribue à elle seule 420.000 francs, l'Etat ne lui alloue que 5.000 francs; et elle donne elle-même des subventions aux autres concours.

La Société nouvelle, dite d'Encouragement à l'élevage du cheval de guerre, a un budget d'environ 50.000 francs.

Divers concours secondaires sont dotés de 450.000 francs environ par l'Etat, la Société hippique, les départements, les villes et les sociétés particulières.

Enfin les concours de majoration de la remonte disposent de 100.000 francs.

Tous ces concours distribuent une somme de 1.243.000 francs qui, ajoutée aux primes des reproducteurs, donne le total colossal de plus de 6 millions.

A première vue, ces concours si richement dotés devraient avoir une influence énorme sur l'élevage.

Faillite des concours. — Il n'en est rien, malheureusement, puisque cette somme considérable ajoutée aux autres encouragements de toutes sortes, n'a servi absolument à rien pour enrayer la crise actuelle. Il semble absolument inutile désormais de les multiplier davantage.

Le manque d'influence des concours s'explique par une foule de raisons.

Il y a peu d'ensemble dans l'attribution des primes qui sont minimes, sauf les premières, et le plus souvent absorbées par les frais ; ces récompenses sont aléatoires, chaque société ayant son programme, le jury du jour défait souvent le classement de la veille.

Ces prix sont parfaits pour récompenser ce qui a été fait, mais sont insuffisants pour faire orienter une race d'un côté ou de l'autre.

Si même les prix étaient plus nombreux, plus importants et mieux répartis, les concours de chevaux de service seraient encore incapables d'impressionner les éleveurs sérieux de manière à changer leur manière de faire, parce qu'ils ne font augmenter le prix d'achat que des sujets hors ligne, appartenant à des gros éleveurs, seuls capables de se faire bien payer des marchands.

Bons côtés des Concours. — Le meilleur résultat des concours est de faire dresser les chevaux et, par conséquent de les mieux élever, de développer le goût et la pratique de l'équitation, de constituer un marché ; enfin de favoriser les écoles de dressage très déshéritées.

Les concours font aussi conserver des chevaux d'âge dans le commerce lorsqu'ils ont une perspective de prix à moissonner devant eux.

Ces chevaux dressés et avoinés peuvent rendre des services dès leur acclimatement dans le régiment.

S'ils ne sont pas achetés par la remonte, ils constituent d'excellents chevaux de réquisition dont il est urgent de chercher à augmenter le nombre pour la cavalerie.

Le 10 juin 1908, le Conseil supérieur des Haras était réuni au sujet d'un grand concours de chevaux de selle projeté par la Société des Steeple-Chases, la Société du Demi-Sang et la Société Hippique pour prouver, ce qui était bien leur droit, qu'il se fait de beaux chevaux de selle avec toutes les formules.

Opinions sur les Concours du Ministère de la Guerre. — M. le Directeur de la Cavalerie, portant la parole pour le Ministre de la Guerre, s'exprima ainsi :

« Une semblable exhibition se transformait forcément en une « réunion sportive, élégante et mondaine, qui serait plus nuisible « qu'utile au véritable élevage.

« En effet, les petits éleveurs, qui sont les fournisseurs habituels « et la principale ressource du service des remontes, ne feraient jamais « les frais d'un déplacement aussi coûteux.

« Les encouragements iraient ainsi, pour la plupart, aux intermé« diaires et aux marchands, sans profit pour le véritable éleveur. »

Il est bien curieux de remarquer que ces paroles, prononcées pour faire ajourner un concours, simplement parce qu'il portait ombrage à la Société du Cheval de guerre, pourraient aussi bien s'appliquer au concours de Saumur que M. le Directeur de la Cavalerie protégeait de toute son influence.

Ce sont évidemment les marchands qui gagnent le plus dans les concours ; ce qui est assez juste, parce qu'ils ont beaucoup de frais et de déchets ; ils sont les banquiers des éleveurs et mettent en valeur des chevaux qui resteraient ignorés.

Les éleveurs craignent de concourir contre eux.

Le naisseur profite un peu des succès de son élève, par la recherche de ses frères, mais bien peu parce qu'il a généralement un marché pressé pour tous ses produits et que les marchands évitent de se faire concurrence.

Tonneau des Danaïdes. — En résumé, les concours constituent une sorte de tonneau des Danaïdes ; on aurait beau verser en primes encore plus de millions que l'on n'arriverait pas à un résultat appréciable d'amélioration.

Chevaux bien vendus. — Sur les 40 chevaux, fils de pur sang, mentionnés par la Société du cheval de guerre comme ayant rapporté à leur éleveur 2.000 francs au moins, l'an dernier, en primes diverses et prix de vente, il n'y en a que 12 qui aient fait bénéficier leur éleveur de la totalité de leur gain.

Les 28 autres appartenaient à des marchands.

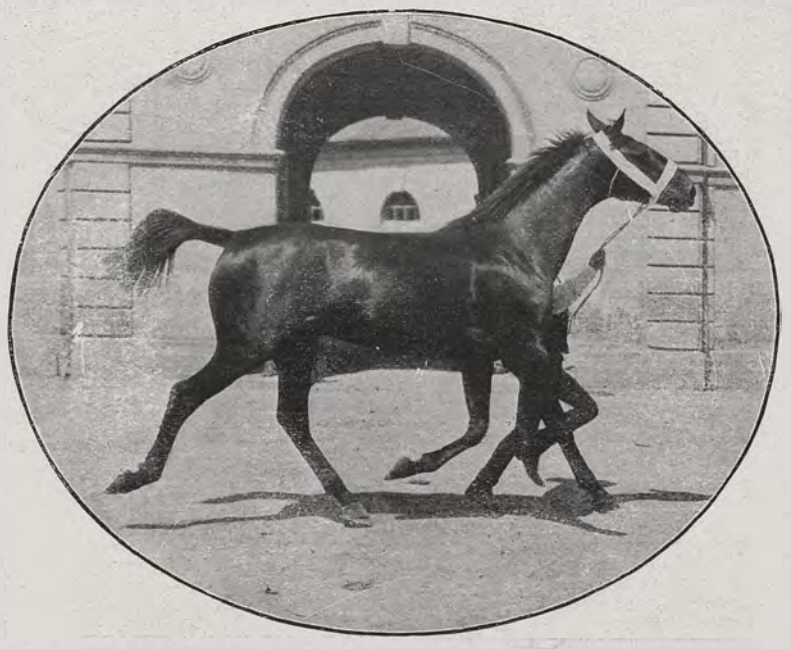

DEBORAH, PAR SAINT PAIR DU MONT P. S., ET MIREILLE PAR HARLEY, JUMENT RETIRÉE DE LA REPRODUCTION

Ces billets de loterie n'impressionnent donc que médiocrement les producteurs. Quelle influence peut avoir le fait que même une centaine de chevaux se soient vendus 2.000 fr., comparés aux 300 étalons payés plus de 5.000 fr. en moyenne !

Dépopulation. — Dans ce temps de marasme de l'élevage, dont ne peuvent se douter les simples amateurs qui ne vont pas dans les coulisses et ne voient sur la scène que des sujets choisis, les concours font quelquefois un mal dont personne ne paraît se soucier mais qui est mortel pour l'élevage : la dépopulation. Mal dont souffre également l'Angleterre pour le hunter.

Ces marchés attirent les meilleures femelles qui, par l'appât du gain, comme par dégoût de l'élevage, sont vendues et retirées ainsi de leur rôle le plus utile : la reproduction.

Au concours de Saumur, en 1909 : je relève comme pouliches primées et certainement retirées de la reproduction :

Dans la 1re catégorie de la 1re classe : 6 juments sur les 15 sujets primés.

Dans la 2e catégorie de la 1re classe : les 4 premiers prix sont des femelles.

Dans la 1re catégorie de la 2e classe : 5 juments sur 10 primés.

Dans la 2e catégorie de la 2e classe : 4 juments sur 8 sujets.

Dans les Anglo-Arabes il y a également moitié de femelles.

En Normandie, au concours de majoration de St-Lô, en novembre dernier, sur 16 sujets primés, il y avait 11 juments, 4 de 3 ans, et 7 de 4 à 6 ans, qui étaient bien certainement des poulinières vendues par des éleveurs découragés.

Dans le Midi le mal est encore plus flagrant.

A Tarbes, cettes année : sur 16 animaux primés ou mentionnés, il y avait 15 femelles ! alors qu'il n'y avait que 6 juments en 1908, dans le même concours.

C'est un symptôme de décadence des plus grave, que cette énorme proportion de juments, et de belles juments certainement, puisque primées, mises en vente.

Je suis persuadé que si l'on consultait la remonte, on apprendrait que le nombre des juments achetées pour l'armée est considérable.

Cela prouve bien clairement que les éleveurs ne sont pas assez riches pour résister à l'appât des prétendus encouragements multipliés autour d'eux, et qu'il y a lieu de s'en préoccuper.

(A suivre.)

Vicomte Martin du Nord.

CHIENS

CONCOURS DE CHASSE PRATIQUE

Il fut une époque, où l'on protesta assez vivement contre l'organisation, au mois d'avril, des concours dits à quête de chasse.

On demandait, en s'appuyant sur des arguments parfaitement justes, que cette période où les territoires giboyeux sont en quelque sorte « disponibles » fût réservé aux épreuves à grande quête, les autres trouvant très naturellement leur place au mois d'août ou bien en période d'ouverture.

Les programmes cependant n'ont pas encore établi une distinction aussi nettement tranchée et nous retrouvons à ces deux époques de l'année les plus propices à l'organisation du concours de ce genre, un mélange qui depuis longtemps aurait dû être condamné.

Toutefois, puisque l'on s'obstine à réclamer, pour le mois d'avril, des épreuves à quête de chasse, encore fallait-il que les règlements s'y rapportant fussent en rapport avec le titre et la portée de l'épreuve elle-même. C'est justement ce qui ne se produisait pas. On nous avait accoutumé à des conditions bizarres où se retrouvaient en partie celles que doivent remplir les field-trialers à grande quête et d'autres correspondant plus exactement à ce qu'on exige du chien de chasse pratique.

L'erreur ainsi commise provenait principalement de ce qu'il n'existe en France aucun règlement-type imposé par un organisme dirigeant et duquel devraient s'inspirer toutes les sociétés canines quand elles ne seraient pas obligées de l'adopter intégralement. Chacun donc, en l'absence d'une loi, a combiné sa petite affaire au mieux de ses intérêts personnels, ou suivant son goût particulier, ou ce qu'il croit être le meilleur, ou plus souvent encore en vue d'attirer le maximum de concurrents et d'assurer ainsi le succès de l'épreuve. Il est donc arrivé ce résultat que nous avons pu voir dans des épreuves dites à quête de chasse, et parmi un lot de sujets pouvant être classés dans cette catégorie, tout le rebut de la grande quête : chiens refusant de patronner, chiens jalousant en couple, etc. Les classements en furent inévitablement faussés.

Le besoin d'un règlement qui fut vraiment à la hauteur de la situation se faisait donc impérieusement sentir et il semble que l'honneur de l'avoir établi sera revenu à l'Association Française de Dresseurs professionnels de chiens d'arrêt.

Ce jeune et actif groupement vient, en effet, de faire paraître le programme des épreuves à la française qu'il organise pour les 25 et 26 avril prochain, à Magny-en-Vexin. Les conditions réalisent ce qui a été fait de mieux jusqu'à ce jour.

Les chiens concourront individuellement, quel que soit le nombre des concurrents.

C'est une excellente chose qui évitera que les juges ne se séparent en deux groupes, examinant chacun la moitié des concurrents. On gagne ainsi du temps ; c'est exact, mais les éliminations ne se font pas avec le même esprit dans chaque groupe et au moment du classement tous les juges peuvent n'avoir pas vu le travail complet des lauréats. Il peut donc se produire des erreurs.

La quête sera celle dite de chasse pratique, c'est-à-dire que chaque concurrent ne devra pas s'écarter de plus de 60 à 80 mètres à droite et à gauche de son conducteur.

Enfin, nous voilà donc revenus à la limitation de la quête et nous ne verrons plus dans ces épreuves spéciales des chiens percer à 150 mètres et plus, à droite et à gauche de leur conducteur.

Nous ne verrons donc plus, ainsi que je l'indique plus haut, tous les ratés de la grande quête venir barrer les vrais chiens de quête restreinte. Car le meilleur juge, si équitable qu'il soit, sera toujours impressionné par le travail de l'animal qui va loin et vite chercher des arrêts. Remarquons, en outre, que ce dernier chien aura beaucoup plus de chance que les autres de prendre des points, parce que de plus en plus, au mois d'avril, les couverts sont rares, le temps est froid et le gibier fuyard. Il faut donc des chiens qui puissent aller rapidement et à grande distance surprendre et bloquer les oiseaux. A l'ouverture les conditions ne sont pas les mêmes et le chien de quête restreinte reprend toute son importance. Mais alors faites vos concours à cette époque ! C'est ce que je vous disais tout à l'heure.

Enfin et surtout nous n'aurons plus le spectacle ridicule d'un concours mettant en présence ce grand pointer athlétique qui bat sa pièce en trois minutes, et ce braque très honorable qui, a un petit trot soutenu, mettrait un quart d'heure et plus à parcourir le même chemin.

Nous sommes revenus à la limitation de la quête. Voilà réfrénées les ardeurs trop entreprenantes des chiens de grande quête et désormais quand un chien s'écartera trop, le juge sera en droit de l'arrêter et de

ARRÊT DE FAISAN EN BORDURE DE BOIS

LA LEÇON DE RAPPORT — 1er MOUVEMENT
PRENDS ! PRENDS !

l'éliminer en disant à son conducteur : « Nous ne sommes pas en grande quête. Ce n'est pas de la chasse pratique ».

La quête devra être soutenue et régulière (la régularité de la quête sera prise en grande considération pour le classement).

Voilà encore un point qui a son importance. Autant j'admire le field-trialer qui explore la plaine en des pointes audacieuses, montrant ainsi qu'il a grandes pattes et grand nez ; autant je suis partisan de la quête sagement croisée devant le chasseur, car, elle seule, peut être durable à l'ouverture et elle seule répond au but pratique pour lequel est dressé le chien.

Il sera tenu compte de l'immobilité au coup de fusil et au départ du gibier poil ou plume, *sans que le concurrent puisse être éliminé pour avoir fait quelques bonds.*

Cet article est, à mon avis, parfait. Jusqu'alors on avait exigé du chien une immobilité quasi cataleptique et nous avons tous vu l'attitude grotesque des juges obligés, de par le règlement, d'épier le moindre frémissement du chien quand retentissait la détonation. Aussitôt le malheureux dégringolait de plusieurs places dans le classement, fût-il excellent, et, parce qu'un tressaillement l'avait imperceptiblement agité, on le déclarait « encore un peu nerveux au coup de feu ». De même, on exigeait l'écrasement immédiat de l'animal devant le lièvre qui détalait, ou le perdreau qui prenait son essor. Si, surpris par ce brusque départ, le concurrent se portait un peu en avant, malheur à lui, il descendait avec la même rapidité que précédemment l'échelle des prix et sa « fiche » s'augmentait aussitôt d'un « encore chaud sur le gibier ». Voyons, je vous le demande, parce que votre chien se trémousse un peu quand le gibier part ou que vous le tirez, cessez-vous de le considérer comme un auxiliaire utile ? Toute la question est là. Votre réponse, je la devine et vous me direz que vous vous en moquez pas mal, pourvu que cela ne vous gêne pas pour tuer.

LA LEÇON DE RAPPORT — 2e MOUVEMENT
TIENS BON !

LA LEÇON DE RAPPORT — 3e MOUVEMENT
DONNE !

J'en étais bien sûr. C'est aussi l'avis des dresseurs qui ont heureusement modifié leur règlement dans ce sens. D'ailleurs, vous me permettrez de vous faire remarquer qu'ils doivent avoir quelque compétence. Il passe annuellement entre les mains de chacun d'eux quelques douzaines de chiens de toutes les races et de tous les tempéraments. Ils ont appris à connaître ce qu'on doit et ce qu'on peut exiger du chien de chasse pratique et puisqu'il s'agissait d'établir un règlement destiné à rechercher le meilleur, nul plus qu'eux n'était qualifié pour cette tâche.

Sauf le cas d'infériorité notoire, chaque concurrent sera examiné au moins quinze minutes au premier tour. Au second tour, chaque concurrent sera vu au moins vingt minutes et ne sera pas arrêté avant ce temps, même s'il prenait un ou plusieurs points.

N'est-ce pas logique ? Les chiens réservés pour un second tour sont les candidats aux premières places. Il est juste de les soumettre à une nouvelle épreuve plus dure que la précédente, plus longue et plus serrée, destinée à se rendre compte non seulement de la façon dont ils peuvent soutenir leur travail mais aussi s'ils sont réellement possesseurs de qualités de chasse et si le ou les arrêts qu'ils ont pris dans leur course précédente n'ont pas été un heureux effet du hasard.

Enfin, ce règlement exigeant le rapport d'un lapin de garenne fraîchement tué ne déclare pas cette épreuve éliminatoire ainsi que cela existe encore pour certains concours à la française. Même parfois on la fait subir au chien avant le concours auquel il n'est pas admis s'il ne l'a pas subie avec succès. Outre que cette façon d'agir est antisportive, puisqu'elle s'inquiète peu du dérangement inutile ainsi imposé à un propriétaire à qui on refuse tout net le droit de courir sa chance, elle est complètement absurde parce que le meilleur chien de chasse qui rapporte tous les gibiers peut ne pas vouloir toucher les pièces artificielles qu'on lui présente : pigeons entravés, lapins de clavier, canards de ferme et autres animaux domestiques. Il y a là une répugnance facilement compréhensible qui ne diminue en rien la valeur du chien et qui devrait suffire à condamner l'usage de procédés que nous sommes heureusement à la veille de voir complètement disparaître.

*
* *

Ces épreuves de chasse pratique organisées comme nous l'avons dit plus haut par l'Association professionnelle des dresseurs français de chiens d'arrêt auront lieu les 25 et 26 avril prochain à Magny-en-Vexin (S.-et-O.) sur les chasses de MM. Maurice et Robert Guesnier, de M. Delacour, etc.

Elles seront ouvertes à tout chien de race anglaise ou continentale inscrit ou susceptible d'être inscrit à un livre d'origine reconnu, n'ayant jamais été class précédemment dans une épreuve à l'anglaise, et présenté par un membre de l'Association ou appartenant à un membre donataire.

Les engagements fixés à 50 francs seront reçus jusqu'au 10 avril.

Ces épreuves ne seront pas publiques, seuls les propriétaires ou leurs représentants ou les membres de la presse pourront suivre le travail des chiens à 5 mètres derrière les juges.

J. Lussigny.

LA COUR INTÉRIEURE DE LA MAISON LOUIS ROEDERER, A REIMS

Une Excursion en Champagne

(Suite)

Puisque vous êtes en quête de passer votre journée, reprit mon aimable guide, consacrez-la moi. Nous allons ensemble suivre cette grappe pas à pas jusqu'au moment où nous l'emprisonnerons dans la bouteille que, à coup sûr, vous connaissez.

Je m'abandonnai à mon cicérone.

— Il est difficile, reprit-il, de se faire une idée exacte du soin avec lequel il est procédé chez nous à la vendange. Les grappes sont une à une choisies d'après leur maturité et soigneusement détachées sans froissement. Emportées dans de vastes paniers, elles sont confiées chaque jour au pressoir; et là commence la préparation du grand vin de Champagne — je dis la préparation intentionnellement, car *on ne fabrique pas* le vin de Champagne, c'est l'œuvre de la nature jusqu'au bout. Avez-vous remarqué qu'il y a très peu de raisins blancs comme on pourrait le supposer tout d'abord. Cela n'est pas particulier à notre vignoble, car les trois quarts de la Champagne sont plantés de raisins noirs, qui perdent leur matière colorante après la fermentation. Mais j'entends votre moteur. Ayez l'amabilité de me conduire jusqu'à Reims, et sur place je vous expliquerai chaque chose à son temps.

Rapidement nous traversons cette vigne, toute parsemée de vendangeurs, et, poursuivis par leurs lointaines chansons, nous arrivons dans le beau quartier de la ville : boulevard Lundy; notre voiture stoppe devant les bureaux de la maison Louis Roederer. Hôtel d'une imposante façade, formé de deux corps de bâtiments, séparés par une vaste cour intérieure. Tout respire le bon ordre, et c'est dans le silence, sous l'œil du maître, que se traitent ces affaires considérables. Introduit dans le salon d'attente, je marchais d'étonnements en étonnements, quand je fus présenté à un collaborateur de la maison Louis Roederer.

UN SALON DE DÉGUSTATION

— Monsieur, me dit-il, la franche hospitalité fait partie de la maison, et devant le nom de votre journal, je n'ai plus rien à vous refuser, vous êtes ici chez vous.

Bien que la Renommée de la marque Louis Roederer pour les grands vins de Champagne ne date guère que des années 1835-36, il ne faudrait pas en conclure que cette maison soit de fondation récente.

Son origine au contraire, remonte à la fin du siècle dernier; elle était alors dirigée par M. N. H. Schreider qui l'exploita avec intelligence jusqu'en 1827 mais sans lui imprimer les grands développements qu'elle a reçus depuis. Puis fatigué par le travail plus que par les années et désirant que le fruit de ses efforts ne fussent pas perdus pour les siens, il appela auprès de lui son neveu, M. Louis Roederer; la maison fonctionna alors sous la raison sociale Louis Roederer. M. Léon-Olry Roederer, petit-fils de M. Louis Roederer, est actuellement seul propriétaire de la marque Louis Roederer.

(A suivre).

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Dans son ensemble, le marché s'est encore bien tenu cette semaine. Ancune raison d'ailleurs, n'est venue modifier les bonnes dispositions. Argent abondant, situation plus rassurante en Orient, nouvelles meilleures de New-York, tout était fait pour rasséréner le monde de la Bourse.

La dernière liquidation a été très aisée, les positions étant peu chargées, le taux moyen des reports n'a pas dépassé 2 1/2 au parquet.

Beaucoup d'animation sur certaines valeurs, poussées d'abord avec ardeur par la spéculation, durant quelques séances, abandonnées ensuite et reprises sous des prétextes plus ou moins plausibles : caoutchouc, pétroles, mines d'or sont les favoris de la cote, et nombre de gens des plus serrés dans le maniement de leurs fonds n'hésitent pas à marcher sur le bon tuyau qui leur est donné « pour eux tout seul ». Et de fait, Londres nous envoie des cotes toujours animées en hausse sur les valeurs de caoutchouc et de pétrole, le fameux Boom suit son cours et les Brokers disent à qui veut les entendre : « nous ne mangeons que du caoutchouc et ne buvons que du pétrole ».

A Bruxelles, Anvers, Berlin et Francfort, ce sont encore les valeurs de caoutchouc qui tiennent la tête, ainsi que les valeurs métallurgiques.

Il ne manque plus qu'un réveil du cuivre à New-York pour que la cote fasse le feu d'artifice.

En attendant, nos honorables ont fini de voter le budget de 1910. Il se solde par un déficit de 150 millions, qui sera comblé par un montant égal d'obligations à court terme, c'est autant à ajouter à la dette flottante qui, accumulée depuis bientôt dix ans, approche de deux milliards, chiffre officiel, sans compter les trous non officiels.

Le moment n'est donc pas loin où il faudra demander au pays les fonds nécessaires pour consolider ce bloc flottant — bloc que son poids commence à faire peser d'autant plus sur nos finances que les ressources des Trésoreries se font de plus en plus restreintes.

Ce sera l'affaire de la nouvelle législature qui devra débrouiller les problèmes fiscaux et sociaux les plus difficiles et les plus graves pour l'avenir du pays.

La Chambre qui s'en va a traité assez légèrement un programme de réformes qui, fort intéressant sous beaucoup de points, mais dangereux en lui-même, devait être étudié avec le plus grand soin — et surtout appliqué avec méthode et bon sens.

Or, comment résoudre toutes les questions de socialisme d'Etat, lois ouvrières, repos hebdomadaire, réglementation du travail, assurance contre les accidents, retraites pour la vieillesse, etc... Il n'y avait qu'un moyen : donner d'énergiques tours de vis sur le contribuable qui se débat bien haut, mais finit toujours par payer.

Et cependant ne serait-il pas temps de s'arrêter, et quand l'Etat se propose, entre autres, de prélever jusqu'à 30 % sur les successions, quand son intention est de mettre la main sur toutes les industries nationales, ne voit-il pas qu'il réduit à néant les recettes fiscales en supprimant toutes leurs sources indispensables.

L'Epargne Française est la richesse nationale, c'est la poule aux œufs d'or, il serait bon de ne pas la tuer.

Fort heureusement nos pères conscrits n'ont pas dit leur premier mot, et comme la Sagesse nationale a presque toujours élu domicile au Palais du Luxembourg, nous avons de sérieuses chances p… les choses s'arrangent et que tout soit pour l… dans le meilleur du monde.

Le 3 % Français, en hausse (notable), fa… contre 98,80 il y a huit jours. Les Fonds… Etrangers sont aux cours suivants : Consolidé … 81,75 ; Autriche, 102,40 ; Extérieure Espagn… en avance ; Italien, 104,25, toujours ferme, et… tugais, 66,80. Les Fonds Russes bien traités :… à 105,25, en hausse ; le 4 ½ à 99,60 ; le 3 %… 81,40. Le Turc Unifié, en légère hausse, à … grands Chemins de Fer sont en avance marqu… tout le Nord, à 1790, après avoir atteint 180… cote 956, le Lyon 1355, l'Orléans 1449, le M… et l'Ouest 977,50.

Les Etablissements de Crédit en bonne te… Crédit Lyonnais à 1435, la Générale à 727, le… toir à 810, la Banque de Paris à 1774, le Crédit… à 816, le Crédit Mobilier à 726, en avance d… sur la semaine dernière.

Le Rio clôture à 1960, le Boléo à 835, le… 5085 contre 5116.

Mines sans grand mouvement : Rand Mi… Goldfiels 158, East Rand 138, La De Beers 48…

La Société du « *Froid Industriel* » voit cha… son carnet de commandes s'augmenter, sous p… pourrons en indiquer deux des plus intéressan…

Les actions se négocient entre 118 et 120, au… l'estampille officielle doit être donnée in… ment.

Pour tous ordres et renseignements, écrire …
la « Banque Lilloise »,
2, rue du 4-Septembre.

PETITES ANNONCES

DÉPARTEMENT DE LA SEINE, TERRAINS DE MAZAS
A adjer s r 1 ench., Ch. des Not., Paris, **5 Avril** 1910.
2 TERRAINS d'**ANGLES** 1° r. **Michel-Chasles** et **Trave sière**, 366m. 2° rues **Abel** et **Legravere**nd ; 439m. M. à p. a **280** le m. S'ad. Mes Mahot de la Quéra ntonnais et Delorme, r. Auber. 11, *d p. ench.* T.

VILLE DE PARIS (Terrains du Champ de Mars)
A adjer s r 1 ench. Ch. des Not. Paris, 5 **Avril** 1910.
TERRAIN ANGLE Ave Ch.-Floquet et r. Gal-Lambert. **921**m. M. à p. **210** fle m S'ad. Mes Mahot de la Quérantonnais et **Delorme**, r. Auber, 11. *dep. ench*: T.

1° **Jument limousine** truitée. 1m58, 11 ans, nette, sage, vite, chasse et traîne coupé. Garantie sauf tic, 800 francs.
2° **Ponette grise**, 1m50. très doublée, nette, belles allures montée et attelee, sage, 7 ans 1.200 francs. Garantie. — G. d'Illiers, 33. rue Chanzy, Orléans. 386

Alfred, petit-fils de Cherbourg et de Phaéton, bai, 1m60, 10 ans, sain et net, remarquable attelé, seul et à deux, bien mis monté, douceur et sagesse exceptionnelles. 900 fr — Cte Retailliau, 49, boul. de Saumur, Angers. 387

Parfaite **Jument tonneau** baie cerise, 8 ans, excessivement vite, routière infatigable. Bouche parfaite, très douce, peut être menée par dame — M. Roger Guérin. 23, rue du Maroc, Paris. 388

Cheval bai, 4 ans. sain et net, par Ardent II, en plein service, très énergique, très bon sauteur. A vendre ou échanger. — S adresser Duplessis, rue Beaumanoir, Rennes. 390

A vendre ravissant **cheval hongre**, 7 ans, 1m61, bai cerise, se monte, s'attelle seul et à deux, conduit par dame, toutes garanties. — S'adresser 6, rue de Fourcy, Paris (IVe). 391

Hongre b. b., 7 ans, 1m62, bon modèle, beaux membres, sain et net, vient de faire saison en Yorkshire et Leicestershire, apte concours, susceptible très gros travail, s'attelle. — Comte de Bonardi, cuirassiers, Chartres. 393

A vendre, cause décès, magnifique **paire carrossiers** gris, revenant à 11.000 fr., 7 et 8 ans, 1m65, très bien appar., sagesse absolue, 3.500 fr. Excellent **cheval de selle**, parfait en dame, bai, 1m62, longue queue, 1.250 fr. — Ecrire boîte postale, 449, Anvers (Belgique). 394

Très joli **cocker** noir et blanc, chassant bien, 75 fr. — Adresse Bureau du Journal. 380

Départ, occasion, **tonneau** confortable pour 1m45 à 1m55, bon état, frein levier, bois verni. 750 fr., a coûté 1.400 — Josselme, Condrieu (Rhône). 392

Monsieur, 38 ans, très bonne famille, s'étant toujours occupé d'agriculture, d'élevage et de dressage, connaissant très bien les chevaux : ayant obtenu nombreux prix et recompenses dans concours agricoles et hippiques, desire trouver situation honorable et de confiance dans écurie d'elevage ou de commerce, ou régisseur dans grand domaine. Références sérieuses Ecr. Bur. du Journ. 358

Achèterais **deux** ou **trois boxes** bois et grille, bon état. — Faire offres lettre Bmy, 82, rue du Rocher, Paris. 389

AUTOMOBILES

On croyait que le type " ne varietur " de l'automobile était établi depuis plusieurs années, et qu'il n'y aurait plus guère que des changements de détail dans les châssis. Et voilà que le fameux moteur Knight sans soupapes a été introduit en France avec ses non moins fameux châssis **Minerva** !

Personne n'ignore la véritable revolution que ces châssis ont amenée sur le marché.

Songez donc :

Souplesse approchant celle de la vapeur ; Consommation reduite de 30 0/0 ; Rendement augmenté de 25 0/0 ; Silence absolu.

Et tout ceci n'est que l'expression de la plus stricte vérité. Les chiffres *officiels*, contrôlés par les fabricants concurrents euxmêmes, sont là pour le prouver De plus, tous les essais seront accordés avec empressement à ceux des lecteurs du *Sport Universel Illustré* qui les demanderont à M. Outhenin-Chalandre, 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine.

Il y a trois séries de châssis **Minerva** 1910. toutes à moteurs Sans Soupapes, 4 cylindres ; chacune de ces séries comprend un

châssis long et un châssis court. Ce sont les 16, 26 et 38 chx Avec une souplesse pareille, ce serait un non-sens que de construire des 6 cylindres dont le rendement est certainement moins bon et la consommation énorme.

ÉCHOS

AVIS A NOS ACTIONNAIRES

Le Raphaël-Export n'est pas un vin nouveau, c'est le type de St-Raphaël Quinquina rouge que nous livrons à l'exportation, il est plus sec et plus amer que le type français ; sa véritable appellation serait *St-Raphaël Quinquina-Exportation*, mais le nom est interminable et le public qui l'app… demande sous le nom très abrégé d… phaël-Export ".

***

« Comment les Eleveurs et les Ven…
« portent-ils encore les ennuis occ…
« par les animaux indisponibles…
« Chevaux et les Chiens boiteux n…
« plus pour ceux qui utilisent le …
« Déclie-Montet ; c'est un servic…
« rendre que de le leur faire conna…

UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'A…rie*, suivi d'une *Etude sur la pêche … moran*, par Alfred Belvallette… illustré de 75 fort jolies gravures, é… grand luxe, a pour but d'initier à la … de la chasse au vol, ce joli sport si … aujourd'hui.

Il est impossible de lire les des… des différents vols sans éprouver le … se livrer au sport charmant qui fit le… de nos ancêtres et qui revivrait certa… de nos jours, s'il était mieux con… surtout. on n'en exagérait pas les di…

Le *Sport Universel Illustré*, éditeu… de Londres, Paris. — Envoi franc… 15 francs.

Le Gérant : P. Jeann…

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganne…
P. Monod, directeur.

BRISE EMBAUMÉE
VIOLETTE
ED. PINAUD. PARIS